



**PROCÈS-VERBAL DE LA 590^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 24 octobre 2019 à 12 h au local Salon bleu de l'UQTR
(PV-CX590-24-10-2019)**

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absence :

M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire

CX590-24-10-2019-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
 1. CX589 – 3 octobre 2019
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. Correspondance depuis le 3 octobre 2019
 2. Calendrier syndical de novembre 2019
6. Rapport des officiers
7. Rapport annuel du comité d'étude sur le fonds de défense professionnel
8. Publicité *Le Nouvelliste*
9. Séance d'information – demande de promotion 2020
10. Règles de fonctionnement
 1. Règle 7 régissant les interventions du Syndicat auprès des professeurs et des professeures
 2. Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel (FDP)
 3. Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel (FDP)
11. Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 31 octobre 2019
12. Affaires nouvelles
 1. Transferts internes et interdépartementaux
 2. Comité de révision des stages
 3. Collectif pour un Québec sans pauvreté

4. Comité de toponymie
5. Désistement du recours de demande d'accès à l'information
13. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
14. Date de la prochaine rencontre : 7 novembre 2019
15. Clôture de la réunion

CX590-24-10-2019-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue et s'informe que tous ont passé une belle semaine de travaux et d'études. Le président demande un tour de table pour échanger au sujet de la charge de travail de chacun.

CX590-24-10-2019-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le trésorier demande de modifier le titre du point 10. *Règles 7 – interventions du Syndicat auprès des professeurs et des professeures* afin qu'il se lise comme suit :

10. Règles de fonctionnement

- 1. Règle 7 régissant les interventions du Syndicat auprès des professeurs et des professeures*
- 2. Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel (FDP)*
- 3. Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel (FDP)*

La VPRT demande d'ajouter au point 12 *Affaires nouvelles* les points suivants :

- 1. Transferts internes et interdépartementaux*
- 2. Comité de révision des stages*

Le CAU demande d'ajouter au point 12 *Affaires nouvelles* les points suivants :

- 3. Collectif pour un Québec sans pauvreté*
- 4. Comité de toponymie*
- 5. Désistement du recours de demande d'accès à l'information*

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX590-24-10-2019-03 Lecture et adoption du procès-verbal

1. CX589 – 3 octobre 2019

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 589^e réunion du comité exécutif tenue le 3 octobre 2019.

CX590-24-10-2019-04 Affaires découlant

Le président fait la lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

Le président informe qu'une rencontre s'est tenue avec des représentantes du Syndicat du personnel professionnel, lui-même et les trois employé.es du Syndicat des professeurs et des professeures. Le Syndicat du personnel professionnel désire disposer d'un local pour y loger une professionnelle au service du Syndicat. Il y a un intérêt pour le local 1111 du pavillon Ringuet. Ce local est actuellement utilisé pour y entreposer des archives du Syndicat des professeurs et des professeures, de même que le photocopieur, le réfrigérateur, le four grille-pain et le four à microonde. Ces électroménagers sont mis à la disposition de l'ensemble des syndicats et de leur personnel. Le président a manifesté son intérêt à conserver la vocation actuelle de ce local. Le président poursuit en soulignant que,

lors d'une discussion avec M. Éric Hamelin, directeur du Service des ressources humaines, celui-ci a mentionné que l'UQTR pourrait reprendre à tout moment ce local, puisqu'il ne figure pas dans aucune convention collective.

CX590-24-10-2019-05 Correspondance et information

1. Correspondance depuis le 3 octobre 2019

Le secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 3 octobre. Il précise qu'il ne s'agit que du courrier reçu par la poste régulière et non des courriels.

2. Calendrier syndical de novembre 2019

Mardi	5 novembre	Comité des services à la collectivité
Jeudi	7 novembre	Comité exécutif
Mercredi	13 novembre	Comité des affaires universitaires
Jeudi	14 novembre	Séance d'information – Demande de promotion
Mardi	19 novembre	Commission des études
Jeudi	21 novembre	Forum des partenaires
Jeudi	21 novembre	Comité exécutif
Jeudi	28 novembre	Conseil syndical

CX590-24-10-2019-06 Rapport des officiers

Président

- Le président indique avoir participé à une réunion du CLIUQ le 17 octobre.
 - Le CLIUQ demandera au RRUQ de se retirer des énergies pétrolières. Le président du Syndicat souligne qu'il désire avoir l'avis du conseil syndical avant d'avaliser la demande du CLIUQ.
 - Une formation à venir portera sur un jugement de la Cour suprême ayant statué que les professeurs ne peuvent être interdits d'avoir recours à la grève.
 - Une enquête est en préparation sur les virements interfonds des universités.
 - Le CLIUQ a aussi traité de la délocalisation de l'offre de programmes de formation universitaire et de la mise en concurrence des universités constituantes
 - Autre sujet discuté, la mise en œuvre des *eCampus* (sujet aussi traité en conseil fédéral). Le CLIUQ demande à sursoir l'implantation des *eCampus* jusqu'à ce qu'une consultation auprès des professeur.es quant à la pertinence du *eCampus* et aux enjeux relatifs aux conditions de travail que celui-ci soulève ait lieu. Le conseil fédéral a aussi adopté une position similaire.
 - Le CLIUQ a finalement traité de la question des évaluations périodiques des programmes.

VPRT

- La VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPRT informe ses collègues au sujet du grief sur les conséquences du lock-out. Une réponse a été envoyée à la direction de l'UQTR le 14 octobre. Depuis, le Syndicat est en attente. La VPRT signale que la première journée d'audience est prévue pour le 25 octobre. La direction de l'UQTR laisse penser qu'elle fait traîner en longueur la procédure. La VPRT s'interroge sur cette stratégie et sa pertinence.

- La VPRT mentionne que les échanges sur le grief sur les embauches au 1^{er} décembre vont bon train. Il y a une bonne volonté de part et d'autre pour en venir à une entente. Le procureur du Syndicat est à valider les calculs proposés par la direction de l'UQTR.
- La VPRT indique que la prochaine réunion du CRT conjoint est prévue pour le 22 novembre.

VPAS

- Le VPAS précise que la négociation reliée à la réclamation déposée à la CNESST est suspendue. Toujours à ce sujet, le VPAS confirme que le procureur du Syndicat assistera la professeure concernée.

VPSC

- La VPSC rappelle qu'il y aura un 5 à 7 pour souligner l'engagement syndical des professeur.es. L'activité regroupera au moins 15 personnes, dont la récipiendaire du 6^e Prix de l'engagement syndical, Mme Ginette Plessis-Bélair.
- La VPSC informe qu'elle travaille actuellement à revoir la règle *5 régissant l'attribution des dons*. Une première version sera présentée au comité des services à la collectivité le 5 novembre prochain.

Trésorier

- Le trésorier mentionne qu'il participera au colloque du RRUQ les 7 et 8 novembre en compagnie de la VPSC.
- Le trésorier indique avoir participé au conseil fédéral de la FQPPU.
 - La Fédération compte un nouveau syndicat membre, soit le Collège militaire royal de Saint-Jean, ce qui fait grimper le nombre de membres représentés par la Fédération à 8 000.
 - Le ministre de l'Enseignement supérieur convoquera un comité nommé : *L'université de demain*. La FQPPU y sera représentée. Après les maternelles 4 ans, le ministre semble maintenant s'intéresser aux universités.
 - La Fédération a procédé à des modifications de ses statuts. Il y aura une parité homme-femme au sein de l'exécutif et il y aura une alternance homme-femme à la présidence.
 - Un comité sur l'égalité des hommes et des femmes a aussi été mis sur pied.
 - La FQPPU produira un guide pour les professeur.es membres des conseils d'administration des universités.
 - Une conférence sur un modèle de prévisions des effectifs étudiants a été présentée.
 - La Fédération demande à ses membres de choisir trois formations parmi une liste établie qu'ils seraient intéressés à recevoir.
 - La FQPPU a présenté ses états financiers : 507 000 \$ de surplus et un fonds d'aide financière de 1,5 M\$.

Secrétaire

- Le secrétaire n'a rien de particulier à signaler.

Le trésorier présente le rapport 2018-2019 du fonds de défense professionnel des professeurs (FDP).

Le 23 octobre dernier, le comité d'étude sur le FDP (CEFDP) a rencontré les courtiers gestionnaires du fonds afin de faire le point sur la dernière année et pour connaître les perspectives pour la prochaine année.

Au 30 septembre 2019, le fonds s'élevait à plus de 4,6 M\$ et avait enregistré un rendement de 2,7 % pour la dernière année. Le trésorier précise que compte tenu de la composition du fonds et de la fluctuation des marchés, il s'agit d'un rendement intéressant.

Évolution des rendements

	RBC	FBN	DVM	Moyenne
2013-2014	10,8 %	11,4 %	9,4 %	10,5 %
2014-2015	4,49 %	- 0,32 %	-0,2 %	1,32 %
2015-2016	6,93 %	7,37 %	7,2 %	7,17 %
2016-2017	6,85 %	3,49 %	9,16 %	6,5 %
2017-2018	7,15 %	3,31 %	4,98 %	5,15 %
2018-2019	2,64 %	3,05 %	2,42 %	2,7 %
Moyenne	5,6 %	3,4 %	4,7 %	--

Répartition entre les types de placement

2019-09-30	RBC	%	FBN	%	DVM	%	Total	%
Total encaisse ou équivalent	16 998 \$	8 %	93 152 \$	6 %	229 367 \$	18 %	339 517 \$	7 %
Total revenus fixes	913 331 \$	49 %	497 267 \$	33 %	325 908 \$	25 %	1 736 506 \$	37 %
Total revenus croissance	916 636 \$	50 %	298 468 \$	20 %	612 149 \$	48 %	1 87 253 \$	39 %
Total autres			620 043 \$				740 867 \$	16 %
Total	1 846 965 \$	100 %	1 508 929 \$	100 %	1 288 248 \$	100 %	4 644 142 \$	100 %
Répartition entre les courtiers	39,8 %		32,5 %		27,7 %		100 %	

Le trésorier souligne que le comité a discuté des fonds éthiques. Les courtiers ont été informés que les nouveaux investissements dans les actions ou des fonds communs de placement devront être des placements socialement responsables. Le comité recommande dans la règle 3 que les investissements en actions ou fonds de communs de placements atteignent un seuil de 20 % d'ici 5 ans.

Le VPAS quitte la réunion à 15 h.

CX590-24-10-2019-08 Publicité *Le Nouvelliste*

Le président demande au CAU de présenter le point.

Le CAU présente la publicité que le Syndicat fera paraître dans un cahier spécial du journal *Le Nouvelliste* le 30 octobre (cf. CX588-19-09-2019-04).



Le CAU rappelle que le projet initial était de demander à l'Intersyndicale des personnels, de même qu'à l'UQTR, d'acheter une publicité commune. La seule condition pour aller de l'avant, soit que l'ensemble des syndicats et des associations étudiantes acceptent un tel achat commun, n'a pas été rencontrée. Un syndicat a refusé le projet et une association étudiante n'a jamais répondu à notre proposition de projet d'achat. Le SPPUQTR a donc procédé à l'achat de sa propre publicité.

CX590-24-10-2019-09 Séance d'information – demande de promotion 2020

Le président demande au CAU de présenter le point.

Le CAU indique qu'une séance d'information sur les demandes de promotion se déroulera le 14 novembre à midi, à la suggestion du professeur Ghyslain Parent, membre du comité de promotion et responsable de ladite séance d'information.

CX590-24-10-2019-10 Règles de fonctionnement

1. Règle 7 régissant les interventions du Syndicat auprès des professeurs et des professeurs

Le président demande au CAU de présenter le point.

Le CAU rappelle que la règle 7 détermine le type d'interventions que le secrétariat syndical peut faire lorsque surviennent des événements particuliers dans la vie privée des professeur.es de l'UQTR. Une précision est à apporter au sujet d'une naissance. La règle mentionne qu'un bon d'achat de 50 \$ est remis à un professeur lors d'une naissance. Lors d'une naissance de jumeaux, devrions-nous doubler le montant du bon d'achat?

Après discussion, il est convenu qu'une précision sera apportée à la règle voulant qu'un bon d'achat de 50 \$ par professeur et par enfant soit acheminé au professeur concerné.

2. Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel (FDP)

Le trésorier présente une recommandation du comité d'étude sur le FDP à l'effet de modifier le point 3d :

d- À compter de novembre 2019, le comité d'études sur le fonds de défense professionnel souhaite que le portefeuille contienne des placements considérés comme socialement responsables. Progressivement, d'ici cinq ans, la partie du FDP investie en fonds communs, en actions ou l'équivalent, devra contenir au moins 20 % de placements socialement responsables.

Chaque année, les courtiers doivent présenter la liste des placements socialement responsables détenus dans le portefeuille (incluant le % de placements socialement responsables par rapport à la partie du FDP investie en fonds communs, en actions ou l'équivalent), ainsi que les critères utilisés pour effectuer lesdits placements.

CX590-24-10-2019 R218

CONSIDÉRANT la règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel;

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir la règle;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du fonds de défense professionnel;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical l'adoption des amendements à la règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel.

3. Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel (FDP)

Le trésorier présente une recommandation du comité d'étude sur le FDP à l'effet de modifier le point c :

c) Il est convenu de constituer dans le fonds de défense professionnel une réserve équivalente aux dons reçus par le SPPUQTR lors de la grève de 2007-2008 (25 100 \$) et du lock-out de mai 2018 (39 500\$) afin de soutenir les professeurs d'universités canadiennes dans leurs négociations (colonne C);

CX590-24-10-2019 R219

CONSIDÉRANT la règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel;

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir la règle;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du fonds de défense professionnel;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical l'adoption des amendements à la règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel.

CX590-24-10-2019-11 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 31 octobre 2019

Le secrétaire présente le projet d'ordre du jour du conseil syndical du 31 octobre 2019. Une importance sera accordée au point 7. *Grief sur les conséquences du lock-out*. Si le temps ne permet pas d'aborder la totalité des points de l'ordre du jour, ceux-ci seront reportés à la réunion ultérieure du conseil syndical.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaître sa convention collective
7. Grief sur les conséquences du lock-out
8. Rapport annuel du comité d'étude sur le fonds de défense professionnel
9. Modifications - Règles de fonctionnement
 1. Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel (FDP)
 2. Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel (FDP)
10. Consultation sur une résolution du CLIUQ
11. Lecture et adoption du procès-verbal de la 327^e réunion
12. Tribune des déléguées et des délégués
13. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (586^e à 589^e réunions)
 2. Calendrier syndical de novembre 2019
 3. FQPPU et CLIUQ
14. Affaires nouvelles
15. Date de la prochaine rencontre : 28 novembre 2019
16. Clôture de la réunion

CX590-24-10-2019-12 Affaires nouvelles

1. Transferts internes et interdépartementaux

Une direction de département a fait parvenir au Syndicat un courriel le 4 octobre 2019 concernant les transferts internes et interdépartementaux de professeur.es lors d'une ouverture de poste. La direction s'interroge notamment sur les procédures de présélection, les priorités d'embauche et sur les transferts d'un campus à un autre pour un même département.

Des mesures sont actuellement prévues dans la convention collective (art. 9.07), mais ne couvrent pas toute les dispositions.

Une réflexion s'imposera pour la prochaine convention collective. D'ici là, un avis juridique serait nécessaire pour bien circonscrire la notion de conflit d'intérêts dans les comités de présélection.

Le secrétaire quitte la réunion à 15 h 47.

2. Comité de révision des stages

La VPRT mentionne qu'une réunion s'est déroulée le 10 octobre dernier. Mme Chantal Baril, du Décanat de la gestion académique des affaires professorales, était aussi présente. Le but préalable recherché est de dresser un portrait de ce qui est présentement. Le premier constat devant la liste des stages est l'aspect hétéroclite de ceux-ci.

Une consultation auprès des programmes et des professeur.es est privilégiée afin de prendre en considération les différents types de stages et les rôles des professeur.es dans lesdits stages.

La VPRT précise que la situation actuelle, entre les départements, n'est pas équitable. Il fut un temps où les stages étaient négociés à la pièce, sans vision d'ensemble. La recherche de cette équité fera des perdants et des gagnants (heures offertes et consacrées).

La VPRT souligne qu'une consultation des départements ayant des stages est envisagée. Un sous-comité pourrait être créé, avec des professeurs provenant de départements ayant des stages et des professeurs de départements sans stages afin d'avoir un œil extérieur.

3. Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le Syndicat a reçu une demande pour distribuer à chaque professeur.e une carte de Noël provenant du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* afin de les sensibiliser à la réalité de la pauvreté. Les cartes ont été conçues par la dessinatrice de livre pour enfant, Mme Élyse Gravel.

Il est convenu d'informer les délégué.es au conseil syndical que le Syndicat fera parvenir à l'ensemble des professeur.es une telle carte par courrier interne.

4. Comité de toponymie

Le secrétariat général de l'UQTR a demandé au Syndicat de désigner un.e professeur.e pour pourvoir un poste vacant au comité de toponymie. Deux professeur.es peuvent être membre de ce comité pour un mandat de 2 ans, renouvelable. Un siège est réservé à un.e professeur.e en histoire ou en géographie, siège pour lequel le professeur Marc-André Lavigne, du département d'études en loisir, culture et tourisme, a demandé un renouvellement de mandat.

Il est convenu d'interpeller les délégué.es au conseil syndical, puis l'ensemble des professeur.es si le poste est toujours vacant.

5. Désistement du recours de demande d'accès à l'information

Le procureur du Syndicat, M^e Gabriel Hébert-Tétrault, a fait parvenir une demande de retrait à la Commission d'accès à l'information dans le dossier de la demande d'accès à l'information du Syndicat envers le secrétariat général de l'UQTR pour recevoir le cahier des sabbatiques et des perfectionnements. Une entente est intervenue entre le Syndicat et la direction de l'UQTR (ressources humaines). Celle-ci remettra annuellement au Syndicat les tableaux statistiques. Toutes autres informations jugées pertinentes par le Syndicat seront demandées à la pièce.

CX590-24-10-2019-13 Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX590-24-10-2019-14 Date de la prochaine réunion

Le président signale que la prochaine réunion régulière du comité exécutif est prévue pour le jeudi 7 novembre 2019.

CX590-24-10-2019-15 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 31.

Gilles Bronchi
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre